

# GÉORISQUES

## Rapport de risques

 **Commune recherchée :**

16710 Saint-Yrieix-sur-  
Charente

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.  
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :  
[georisques.gouv.fr/cgu](https://georisques.gouv.fr/cgu)

## 6 Risques naturels identifiés :



INONDATION

**E1** sur ma commune :

EXISTANT



REMONTÉE DE NAPPE

**E1** sur ma commune :

EXISTANT



SÉISME

**E1** sur ma commune :

MODÉRÉ



MOUVEMENTS DE TERRAIN

**E1** sur ma commune :

EXISTANT



RETRAIT GONFLEMENT DES  
ARGILES

**E1** sur ma commune :

IMPORTANT



RADON

**E1** sur ma commune :

FAIBLE

## 1 Risque technologique identifié :



POLLUTION DES SOLS

**E1** sur ma commune :

CONCERNÉ

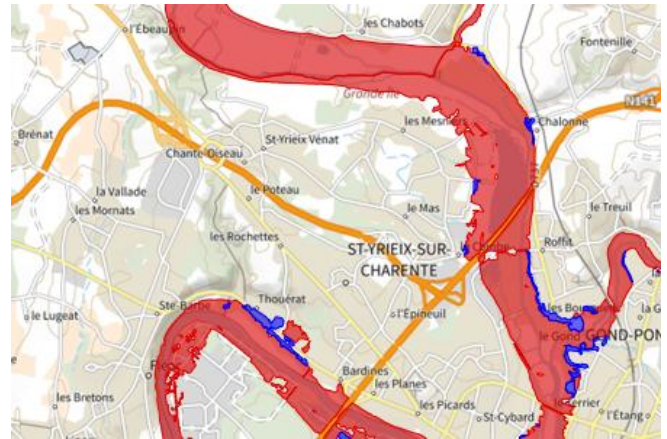
# Risque d'inondation sur Saint-yrieix-sur-charente









## Risque sur la commune **EXISTANT**

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.

### Les types de risques d'inondation sur ma commune

- Par une crue à débordement lent de cours d'eau  
On parle de « crue lente de plaine » lorsqu'un fleuve ou une rivière sort lentement de son lit et envahit les terrains alentours. Il s'agit d'inondations relativement longues, qui peuvent persister plusieurs jours, voire semaines.



	Prescription hors zone d'aléa		Délaissement possible
	Prescriptions		Expropriation possible
	Interdiction		Non renseigné
	Interdiction stricte		Zone à risque d'inondation entrainant une servitude d'utilité publique

### Informations détaillées :



#### PPRN : Révision PPR - Agglomération Angoulême

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé Révision PPR - Agglomération Angoulême a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 23/09/2011

Date d'approbation : 11/05/2015

Le PPR couvre les aléas suivant :

#### Inondation

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Votre commune est concernée par un plan de zonage couvrant les règlements suivants :

- 02 : Prescriptions
- 04 : Interdiction stricte

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



#### TRI : Saintes-Cognac-Angouleme

Un territoire à risque important d'inondation (TRI) est une zone où les enjeux potentiellement exposés aux inondations sont les plus importants. L'identifiant de votre TRI est : 86DREAL20130009

# Risque d'inondation sur Saint-yrieix-sur-charente



## AZI : moulin des rivauds

L'atlas des zones inondables (AZI) vise à faciliter la connaissance des risques d'inondations par les collectivités territoriales, les services de l'État et le public.



## PAPI : PAPI intention Charente

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est 16DREAL20210001.

Il couvre les aléas et sous aléas :

### Inondation

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aides à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.

## 8 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

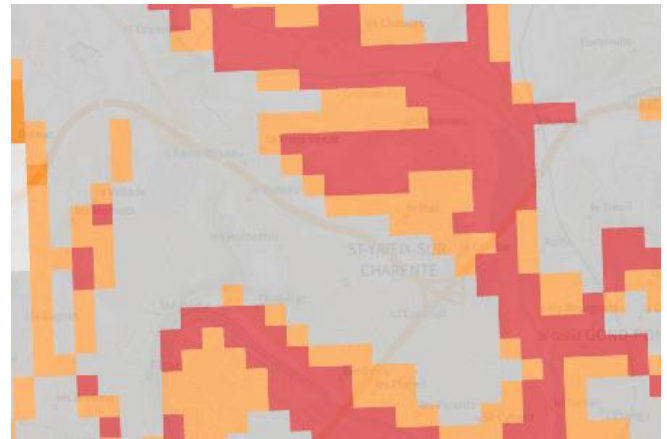
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE2104714A	Inondations et/ou Coulées de Boue	03/02/2021	13/02/2021
INTE1322057A	Inondations et/ou Coulées de Boue	27/07/2013	13/09/2013
INTE9900627A	Inondations et/ou Coulées de Boue	25/12/1999	30/12/1999
INTE9900488A	Inondations et/ou Coulées de Boue	31/07/1999	04/12/1999
INTE9900614A	Inondations et/ou Coulées de Boue	27/07/1999	11/02/2000
INTE9400046A	Inondations et/ou Coulées de Boue	30/12/1993	10/02/1994
NOR19830910	Inondations et/ou Coulées de Boue	26/07/1983	11/09/1983
NOR19830111	Inondations et/ou Coulées de Boue	08/12/1982	13/01/1983

# Risque de remontées de nappe sur Saint-yrieix-sur-charente

**R** Risque sur la commune **EXISTANT**

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

## Informations détaillées :



### REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

L'indication de fiabilité associé à votre zone est : FAIBLE



### PAPI : PAPI intention Charente

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est 16DREAL20210001.

Il couvre les aléas et sous aléas :

#### Inondation

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

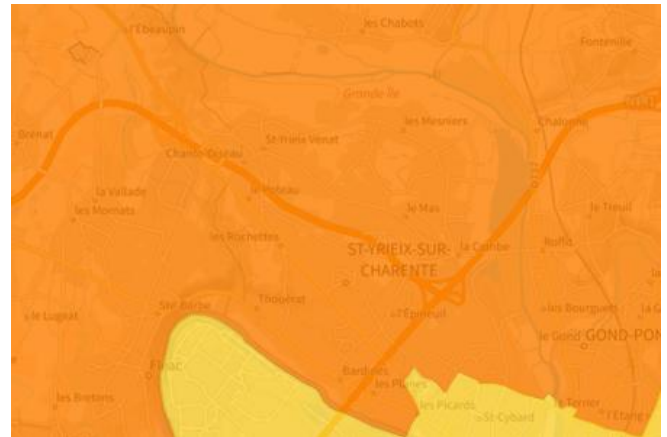
Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aides à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.

# Risque de séisme sur Saint-yrieix-sur-charente

## Risque sur la commune **MODÉRÉ**

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



## Informations détaillées :



### DDRM : **DDRM16**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Séisme](#)



### SÉISME : **Échelle règlementaire et obligations associées**

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque sismique est de **3/5**.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

# Risque de mouvements de terrain sur Saint-yrieix-sur-charente

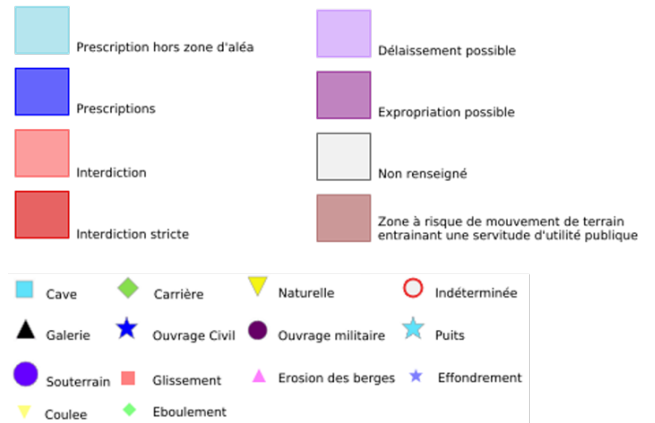
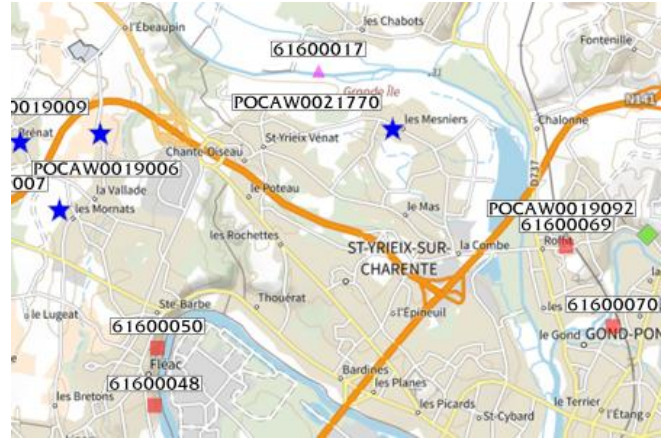
**Risque sur la commune** **EXISTANT**

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.



## Informations détaillées :

### 1 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

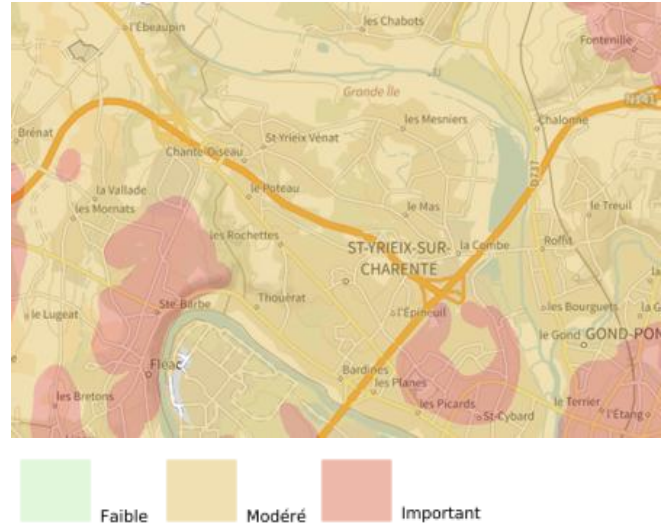
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999

Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m en annexe 1.

# Risque de retrait gonflement des argiles sur Saint-yrieix-sur-charente

 Risque sur la commune **IMPORTANT**

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétraction du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



## Informations détaillées :



### RGA : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles est de 2/3. Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

## 10 sécheresses classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE1828406A	Sécheresse	01/04/2017	03/11/2018
INTE1228647A	Sécheresse	01/04/2011	17/07/2012
IOCE1032143A	Sécheresse	01/01/2009	13/01/2011
IOCE0804637A	Sécheresse	01/07/2005	22/02/2008
INTE0400656A	Sécheresse	01/07/2003	26/08/2004
INTE9800231A	Sécheresse	01/09/1995	01/07/1998
INTE9600091A	Sécheresse	01/06/1995	17/04/1996
INTE9300001A	Sécheresse	01/01/1991	07/02/1993
INTX9110334A	Sécheresse	01/10/1989	27/12/1991
MDIE900017A	Sécheresse	01/08/1989	15/12/1990

# Risque de retrait gonflement des argiles sur Saint-yrieix-sur-charente

# Risque radon sur Saint-yrieix-sur-charente

 Risque sur la commune **FAIBLE**

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



## Informations détaillées :



### **RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations**

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **1/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.



# Annexe 1 : Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m

1 cavités recensées dans la commune

Identifiant	Type	Nom
POCAW0021770	ouvrage civil	Souterrain au lieu-dit Mesniers

## Annexe 2 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

2 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP000381801	AIR LIQUIDE	En cours
SSP000381301	SOCIETE OMIA	En cours

## Annexe 3 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

28 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4028357	Station service ELF	Indéterminé	
SSP4028356	Dépôt de vieux pneumatiques	En arrêt	
SSP4028354	Atelier de modelage mécanique pour	En arrêt	
SSP4028296	Dépôt de produits pétroliers	En arrêt	
SSP4028153	Atelier de réparation mécanique du	En arrêt	
SSP4028151	Fabrication d'équipement aéronautique	Indéterminé	
SSP4028150	Biens d'équipement pour traitement de	Indéterminé	
SSP4028149	Atelier de carrosserie et peinture	Indéterminé	
SSP4028148	Imprimerie et atelier de reproduction	Indéterminé	
SSP4028147	Atelier de carrosserie et peinture	Indéterminé	
SSP4028146	Station service Supermarché Stoc	Indéterminé	
SSP4027973	Dépôt d'hydrocarbures	En arrêt	
SSP4027862	Stockage et mélange et fabrication	Indéterminé	
SSP4027860	Serrurerie métallerie	Indéterminé	
SSP4027675	Station service TOTAL - Relais de la	En arrêt	
SSP4027573	Station service - Garage	En arrêt	
SSP4027571	Cabine de peinture et dépôt de propane	Indéterminé	
SSP4027467	Scierie Bely	Indéterminé	
SSP4027464	Station service ELF-CONTACT	Indéterminé	
SSP4027205	Station service	En arrêt	
SSP4027204	Station service	En arrêt	
SSP4026930	Dépôt d'ordures	En arrêt	
SSP4026927	Imprimerie - Cartonnage	En arrêt	
SSP4026796	Garage	En arrêt	
SSP4026605	Garage de cars	Indéterminé	
SSP4026463	Horticulteur-Pépignériste	Indéterminé	
SSP4026443	Fabrication de boissons gazeuses, bières	Indéterminé	
SSP407015	SINEX INDUSTRIE SAS	En arrêt	



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



QUE FAIRE  
EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les inondations concernent une très grande majorité des territoires français.

# INONDATION ?

## Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la **mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un **diagnostic** de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre **kit d'urgence 72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de **protection à installer** : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une **zone refuge** à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier



## Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTEZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

## Pendant toute la durée de l'inondation



**NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE**, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



**ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER** afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



**RESTEZ À L'ABRI**, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



**RESTEZ À L'ÉCOUTE** des consignes des autorités



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



QUE FAIRE  
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

# SÉISME ?

## Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



## Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques



## Après les secousses



**SORTEZ DU BÂTIMENT**, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



**ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES** et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



**ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER** afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



**RESTEZ À L'ÉCOUTE** des consignes des autorités

